

Rapport n°12

Accunsentu per una convenzione plurianninca è pluripartita d'ogettivi è di sustegnu à l'associu « Compagnie théâtre Alibi/Fabrique de Théâtre »

Approbation d'une convention pluriannuelle et pluripartite d'objectifs et de soutien à l'association « Compagnie théâtre Alibi/Fabrique de Théâtre »

La Compagnie « Théâtre Alibi » est une compagnie de théâtre contemporain créée en 1984 par Monsieur François Bergoin, acteur et metteur en scène, et Madame Catherine Graziani, actrice. Structurée en association loi 1901, la compagnie œuvre depuis sa création dans le champ du développement dramatique et de l'action artistique en poursuivant une mission d'intérêt général en Corse et à l'extérieur. Après plus de trente ans d'activités, la compagnie compte plus d'une vingtaine de créations à son répertoire, de nombreuses performances *in situ* et un important travail de sensibilisation (stages, actions dans les quartiers, formations professionnelles), de diffusion en Corse (plus de 20 représentations en moyenne par an) et au niveau national (scènes nationales, scènes conventionnés, festivals etc) et international (Belgique, Suisse, Roumanie, Croatie, Italie, DOM TOM etc...).

Persuadée de l'utilité démocratique de la présence d'équipes artistiques fortes et innovantes au cœur d'une cité, constatant l'absence de lieux dédiés à la création artistique sur le territoire, elle loue depuis 1991, sur les recommandations du Ministère de la Culture, des locaux d'une surface de 600 m² dans le centre-ville de Bastia afin de pouvoir travailler dans des conditions professionnelles et d'offrir au public un lieu convivial, adapté à l'esthétique et à la scénographie d'aujourd'hui. Ces locaux ont été aménagés en 2001 en véritable théâtre dédié à une programmation annuelle de spectacles portés par des compagnies et des artistes reconnus au niveau européen et mondial dans le secteur des écritures et de la danse contemporaines.

La création artistique contemporaine dans les domaines du théâtre et de la danse est le moteur du projet de l'association. Celle-ci entend défendre et promouvoir, depuis le cœur de la ville de Bastia, un théâtre contemporain « poétique » libre et fort, en prise constante avec l'époque et ses soubresauts.

Il s'agit, au sein du lieu aménagé et exploité par l'association à Bastia depuis 1991, de provoquer constamment la rencontre et le débat entre des équipes artistiques d'excellence et les spectateurs en abolissant les barrières sociales, d'être ou de langue. Dans ce cadre, la jeunesse insulaire constitue la priorité de l'association : l'objectif est de lui proposer sans cesse les clés de l'approche de l'Art d'aujourd'hui. Plus largement, l'association souhaite porter une attention particulière à toutes les personnes éloignées des propositions culturelles.

Il s'agit également d'élargir avec conviction le rayonnement de la Fabrique de Théâtre en Europe afin que ce lieu ne cesse de s'installer comme un pôle de référence européen pour les résidences de jeunes équipes de création théâtrale et chorégraphique euro-méditerranéenne. Il s'agit enfin de produire des créations théâtrales reconnues au plan régional et international pour leur originalité et leur intérêt artistique, et dont l'inspiration sera en grande partie guidée par des auteurs européens ainsi que par la confrontation des langues, dont la langue corse fait partie.

Afin de sensibiliser et d'aller à la rencontre d'un public nouveau, l'association s'est dotée d'un dispositif léger spécifique aux lieux clos en secteur rural. Cet outil léger et performant permet de proposer des spectacles près des collèges ruraux et dans les petites communes. Cette nouvelle action mobile fait partie intégrante de la présente convention.

Considérant l'adéquation du projet de l'association avec les projets culturels de la Collectivité de Corse et de la Ville de Bastia, il a été décidé de conclure à l'adoption d'une convention d'objectifs et de soutien aux activités de l'association « Compagnie Théâtre Alibi/Fabrique de théâtre – site européen de création » pour la période 2025-2027.

Des programmes annuels viendront fixer plus précisément les actions de l'association.

En conséquence, il est proposé :

- D'approuver la convention pluriannuelle et pluripartite d'objectifs et de soutien aux activités de l'association Alibi entre la Ville de Bastia, la Collectivité de Corse et l'association Alibi pour 2025-2027.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention pluriannuelle et pluripartite d'objectifs et de soutien aux activités de l'association Alibi entre la Ville de Bastia, la Collectivité de Corse et l'association Alibi pour 2025-2027.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les avenants financiers afférents.

SYNTHESE

Une convention d'objectifs lie désormais la Ville, la Collectivité de Corse et la Compagnie Théâtre Alibi, basée à Bastia. Cette structure défend un théâtre contemporain d'envergure européenne et propose des actions en direction des publics jeunes ou éloignés de l'offre culturelle.